

Pré-rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 25812337/S1/1/AM-RTV_V1

Rédigé le : 04/04/2025

Référence au programme de travaux :

N°Avant projet réalisé le 20/11/2024 par MAITRISE
D'OEUVRE
sample architectures
Architecte HMONP

DONNEUR D'ORDRE

Celine BILLAULT

Chemin des Chasseurs

69500 BRON

SITE D'INTERVENTION

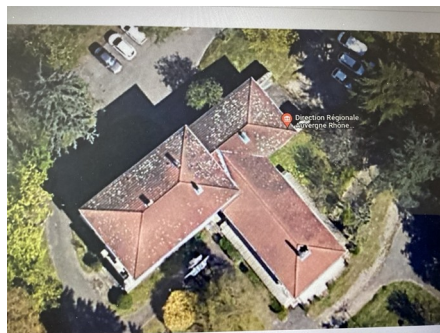
Direction Regionale Bron

Chemin des Chasseurs

69500 BRON

Direction Regionale Bron

Latitude : 45.724300 / Longitude : 4.899200



SYNTHESE DE CONCLUSION



Cf. paragraphe 2

OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Pierluca CONTI	Alternant	21092402	Pierluca CONTI
			

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage	3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage	4
2. CONCLUSIONS	5
2.1. Moyens d'accès à mettre en place par le donneur d'ordre	6
2.2. Investigations complémentaires à réaliser en cours de travaux	6
2.3. Obligations réglementaires	7
3. INFORMATIONS GENERALES	8
3.1. Immeuble bâti objet de la mission	8
3.2. Parties prenantes	8
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE	8
4.1. Références réglementaires	8
5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	9
5.1. Date(s) de visite(s)	9
5.2. Ecart, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020	9
5.3. Conditions spécifiques	9
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite	9
6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	10
6.1. Matériaux et produits repérés	10
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante	14
7. ANNEXES	14
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées	14
7.2. Photos prélèvements	15
7.3. Photos sondages	22
7.4. Photos inaccessibilités	23
7.5. Photos observations	25
7.6. Attestation d'assurance	26
7.7. Certificat de compétence	28
7.8. Croquis de repérage	29
7.9. Rapport d'analyse du laboratoire	39

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Création de doublage, modification de menuiserie extérieure, création d'une terrasse, création d'une rampe d'accès PMR

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
02 - Parois verticales extérieures et façades	
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs, Peintures
03 - Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés, Peinture
05 - Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol	Colles non bitumineuses, Revêtements de sols sportifs

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Totalité du bâtiment

2. CONCLUSIONS

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de pré-rapport, le donneur d'ordre doit mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques. Les obligations réglementaires ne sont pas remplies.

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

De plus, des investigations complémentaires doivent être réalisées en cours de travaux.

2.1. Moyens d'accès à mettre en place par le donneur d'ordre

Localisation	Ouvrage	Motifs	Actions à réaliser par le donneur d'ordre
RDC GAUCHE (MA 2)	Local complet - Local armurerie non visité ce jour	Accès refusé	Autoriser l'accès

2.2. Investigations complémentaires à réaliser en cours de travaux

Localisation	Ouvrage	Motifs	Actions à réaliser par le donneur d'ordre
FACADE OUEST (IC 1)	3- Parois verticales intérieures	Investigations destructives sur cloison(s) susceptibles de générer des fibres d'amiante	Evacuer le local ou prévoir une intervention hors occupation

2.3. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : Direction Regionale Bron
Chemin des Chasseurs
69500 BRON

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
Direction Regionale Bron	Administrations, bureaux	ERP de la 3ème et la 4ème catégorie	09/08/1939	Non communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
Celine BILLAULT	Donneur d'ordre	/	Chemin des Chasseurs 69500 BRON	/
Direction régionale Bron	Accompagnateur	/	chemin des chasseurs 69500 Bron	/

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 20/03/2025

5.2. Ecart, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation...)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Avant projet détaillé / Avant projet	MAITRISE D'OEUVRE sample architectures Architecte HMONP	20/11/2024	Avant projet	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Beige	5	P9* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Beige	5	P10 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Blanc	9	P17* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Blanc	9	P18 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Peintures de sol	Epais	Gris	1	P1* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Peintures de sol	Epais	Gris	1	P2 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Ragréages	Ciment	Gris	2	P3* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Ragréages	Ciment	Gris	2	P4 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Blanc	4	P7* N	/	AN	colle de faïence	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Blanc	4	P8 N	/	AN	colle de faïence	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Peintures de sol	Epais	Vert	8	P15* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Revêtements de sol	Peintures de sol	Epais	Vert	8	P16 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Beige	3	P5* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Beige	3	P6 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Beige, Jaune	6	P11* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Beige, Jaune	6	P12 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Blanc	7	P13* N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Blanc	7	P14 N	/	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Blanc	9	/	S1	AN	/	Non
RDC GAUCHE	Plafonds	Peintures décoratives	Epais	Blanc	9	/	S2	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
R+1 GAUCHE	Revêtements de sol	Revêtements de sols sportifs	Dur, Linoléum	Beige, Jaune	10	P19* N	/	AN	/	Non
R+1 GAUCHE	Revêtements de sol	Revêtements de sols sportifs	Dur, Linoléum	Beige, Jaune	10	P20 N	/	AN	/	Non
R+1 GAUCHE	Revêtements de sol	Ragréages	Ciment	Foncé, Gris	11	P21* N	/	AN	/	Non
R+1 GAUCHE	Revêtements de sol	Ragréages	Ciment	Foncé, Gris	11	P22 N	/	AN	/	Non
R+1 GAUCHE	Façades lourdes y compris poteaux	Colle	Mastic	Blanc	12	P23* N	/	AN	colle de plinthe bois	Non
R+1 GAUCHE	Façades lourdes y compris poteaux	Colle	Mastic	Blanc	12	P24 N	/	AN	colle de plinthe bois	Non
R+1 GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Blanc	13	P25* N	/	AN	/	Non
R+1 GAUCHE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Blanc	13	P26 N	/	AN	/	Non
R+1 ARRIERE	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	Epais	Blanc	13	/	S3	AN	/	Non
R+1 ARRIERE	Revêtements de sol	Revêtements de sols sportifs	Dur, Linoléum	Beige, Jaune	10	/	S4	AN	/	Non
FACADE EST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Compact	Gris	16	P31* N	/	AN	/	Non
FACADE EST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Compact	Gris	16	P32 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
FACADE EST	Menuiseries extérieures	Peintures décoratives	Epais	Gris	15	P29* N	/	AN	/	Non
FACADE EST	Menuiseries extérieures	Peintures décoratives	Epais	Gris	15	P30 N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voiries	Goudronneux	Noir	18	P36* N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voiries	Goudronneux	Noir	18	P37 N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Granuleux	Beige	14	P27* N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Granuleux	Beige	14	P28 N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Dur, Granuleux	Gris	17	P33* N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Dur, Granuleux	Gris	17	P34 N	/	AN	/	Non
FACADE OUEST	Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	Granuleux	Beige	14	P35 N	/	AN	/	Non

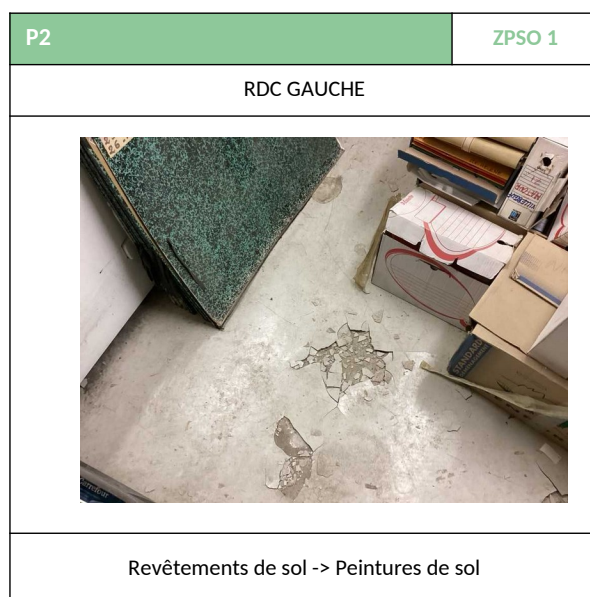
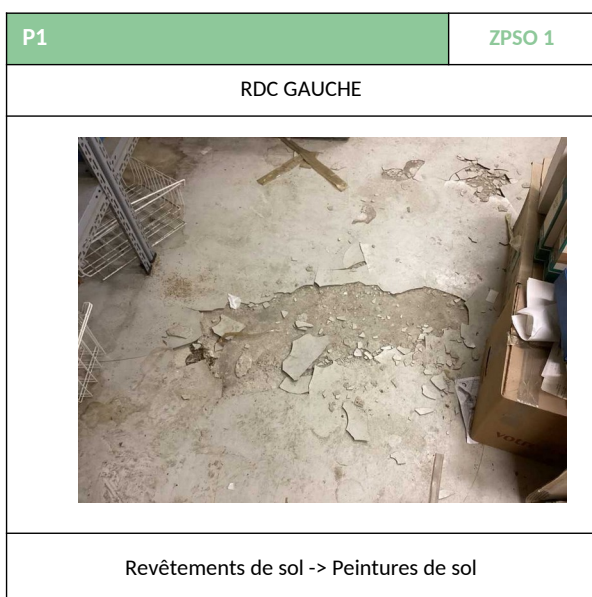
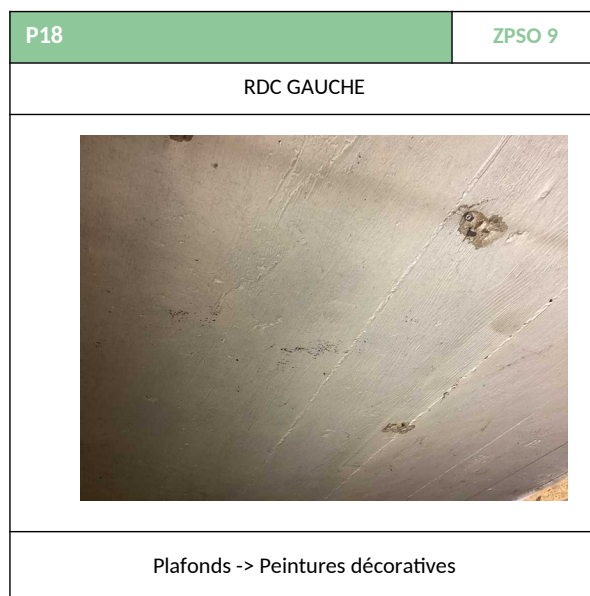
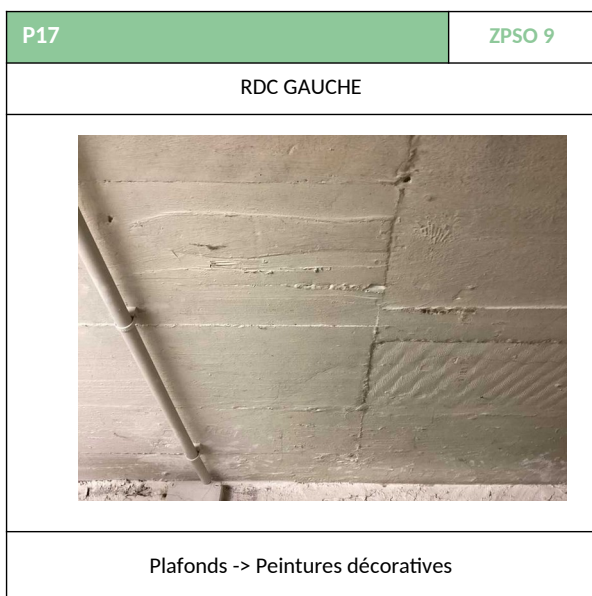
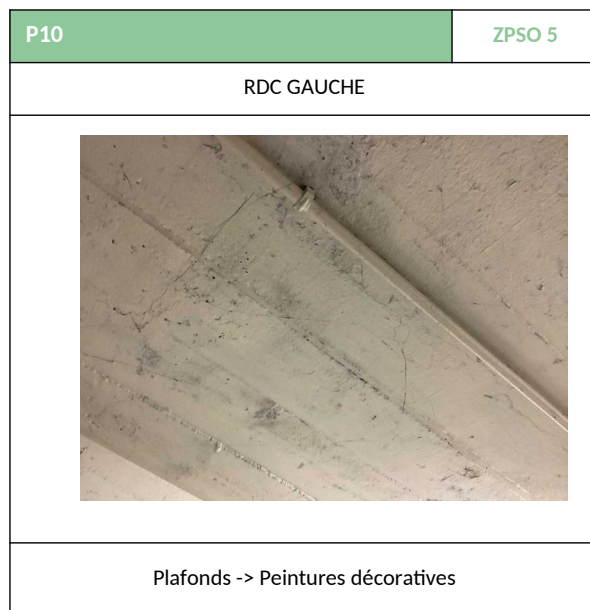
7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
RDC DROITE	/
RDC ARRIERE	/
R+1 GAUCHE	/
R+1 DROITE	/
R+1 ARRIERE	/
R+2	/
FACADE EST	/
FACADE OUEST	/

7.2. Photos prélèvements



P3	ZPSO 2
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

P4	ZPSO 2
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

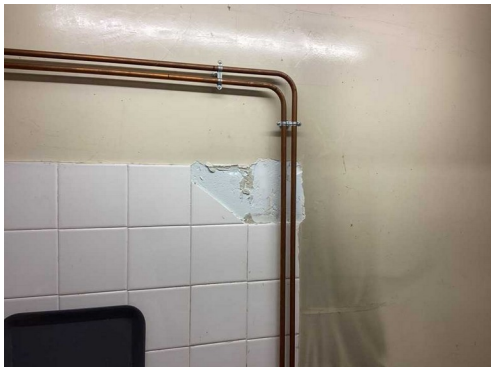
P7	ZPSO 4
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P8	ZPSO 4
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P15	ZPSO 8
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Peintures de sol	

P16	ZPSO 8
RDC GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Peintures de sol	

P5	ZPSO 3
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P6	ZPSO 3
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P11	ZPSO 6
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P12	ZPSO 6
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P13	ZPSO 7
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P14	ZPSO 7
RDC GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P19	ZPSO 10
R+1 GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Revêtements de sols sportifs	

P20	ZPSO 10
R+1 GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Revêtements de sols sportifs	

P21	ZPSO 11
R+1 GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

P22	ZPSO 11
R+1 GAUCHE	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

P23	ZPSO 12
R+1 GAUCHE	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Colle	

P24	ZPSO 12
R+1 GAUCHE	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Colle	

P25	ZPSO 13
R+1 GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P26	ZPSO 13
R+1 GAUCHE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

P31	ZPSO 16
FACADE EST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P32	ZPSO 16
FACADE EST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P29	ZPSO 15
FACADE EST	
	
Menuiseries extérieures -> Peintures décoratives	

P30	ZPSO 15
FACADE EST	
	
Menuiseries extérieures -> Peintures décoratives	

P36	ZPSO 18
FACADE OUEST	
	
Voiries -> Enrobé bitumineux des couches de voiries	

P37	ZPSO 18
FACADE OUEST	
	
Voiries -> Enrobé bitumineux des couches de voiries	

P27	ZPSO 14
FACADE OUEST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P28	ZPSO 14
FACADE OUEST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P33	ZPSO 17
FACADE OUEST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P34	ZPSO 17
FACADE OUEST	
	
Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs	

P35

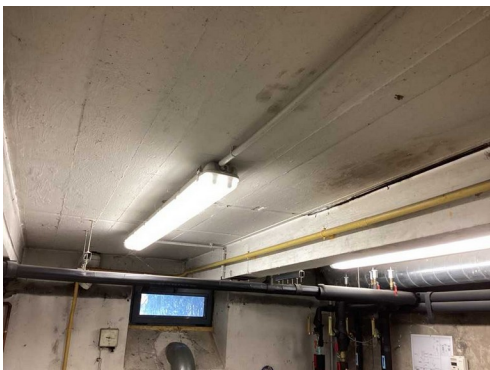
ZPSO 14

FACADE OUEST

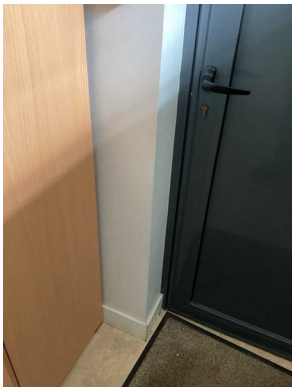


Façades lourdes y compris poteaux -> Enduits extérieurs
projetés, lissés ou talochés, crépis extérieurs

7.3. Photos sondages

S1	ZPSO 9
RDC GAUCHE	
	
Plafonds -> Peintures décoratives	

S2	ZPSO 9
RDC GAUCHE	
	
Plafonds -> Peintures décoratives	

S3	ZPSO 13
R+1 ARRIERE	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Peinture	

S4	ZPSO 10
R+1 ARRIERE	
	
Revêtements de sol -> Revêtements de sols sportifs	

7.4. Photos inaccessibilités

RDC GAUCHE		MA 2
Local complet		
Accès refusé		
	Moyen d'accès à mettre à disposition avant les travaux :	
	Local armurerie non visité ce jour Autoriser l'accès	

FACADE OUEST		IC 1
3- Parois verticales intérieures		
Investigations destructives sur cloison(s) susceptibles de générer des fibres d'amiante		
	Investigation complémentaire à réaliser avant ou entre les différentes étapes de travaux :	
	Evacuer le local ou prévoir une intervention hors occupation	

7.5. Photos observations

R+2		OBS 1
03 - Parois verticales intérieures		
Murs et cloisons maçonnées "en dur"		
		Observation : Si dépose du carrelage et de la faïence, prévoir des prélèvements complémentaires.

7.6. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....**1'000'000 EUR** par sinistre et
par année d'assurance

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie


Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
Signé par : Cours Michel Juliette Allavoine
E-mail : CS 30051 juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 2025 10:12:02
Adresse IP : 147.161.232.140

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofendorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agos.allianz.com

7.7. Certificat de compétence



Certificat attribué à

Pierluca CONTI

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	19/07/2024	18/07/2031
DPE avec mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	21/03/2024	20/03/2031
DPE sans mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	21/03/2024	20/03/2031
Amiante avec mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	13/02/2025	11/07/2031
Amiante sans mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	12/07/2024	11/07/2031

Date : 13/02/2025
Numéro du certificat : **21092402**

Samuel DUPRIEU - Président



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à : voir ci-dessous. Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme : <https://www.bureau-veritas.fr/validite-de-ce-certificat>
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid 92400 Courbevoie



 BUREAU
VERITAS



cofrac
 CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

7.8. Croquis de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation RDC GAUCHE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	1 / 9
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		

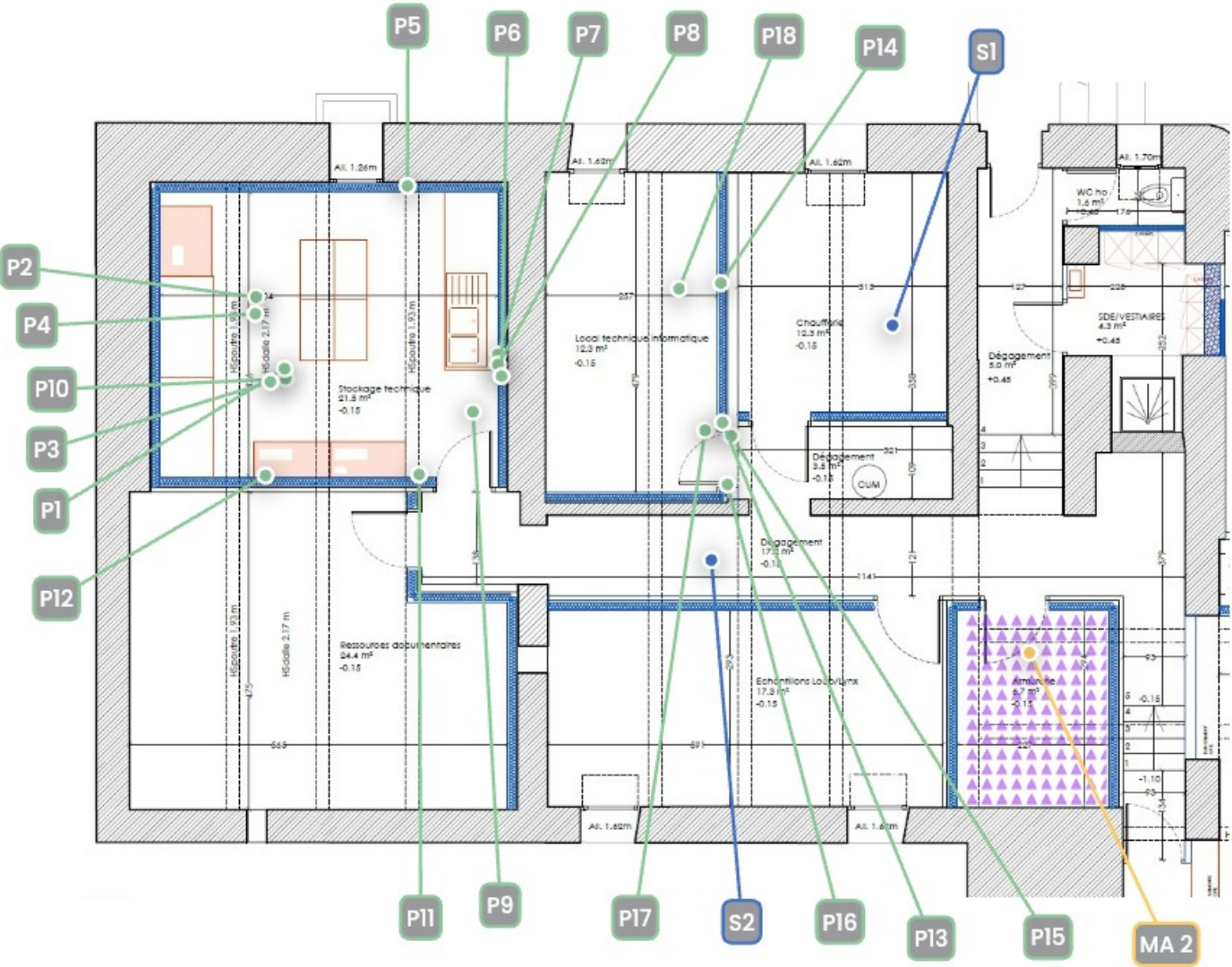
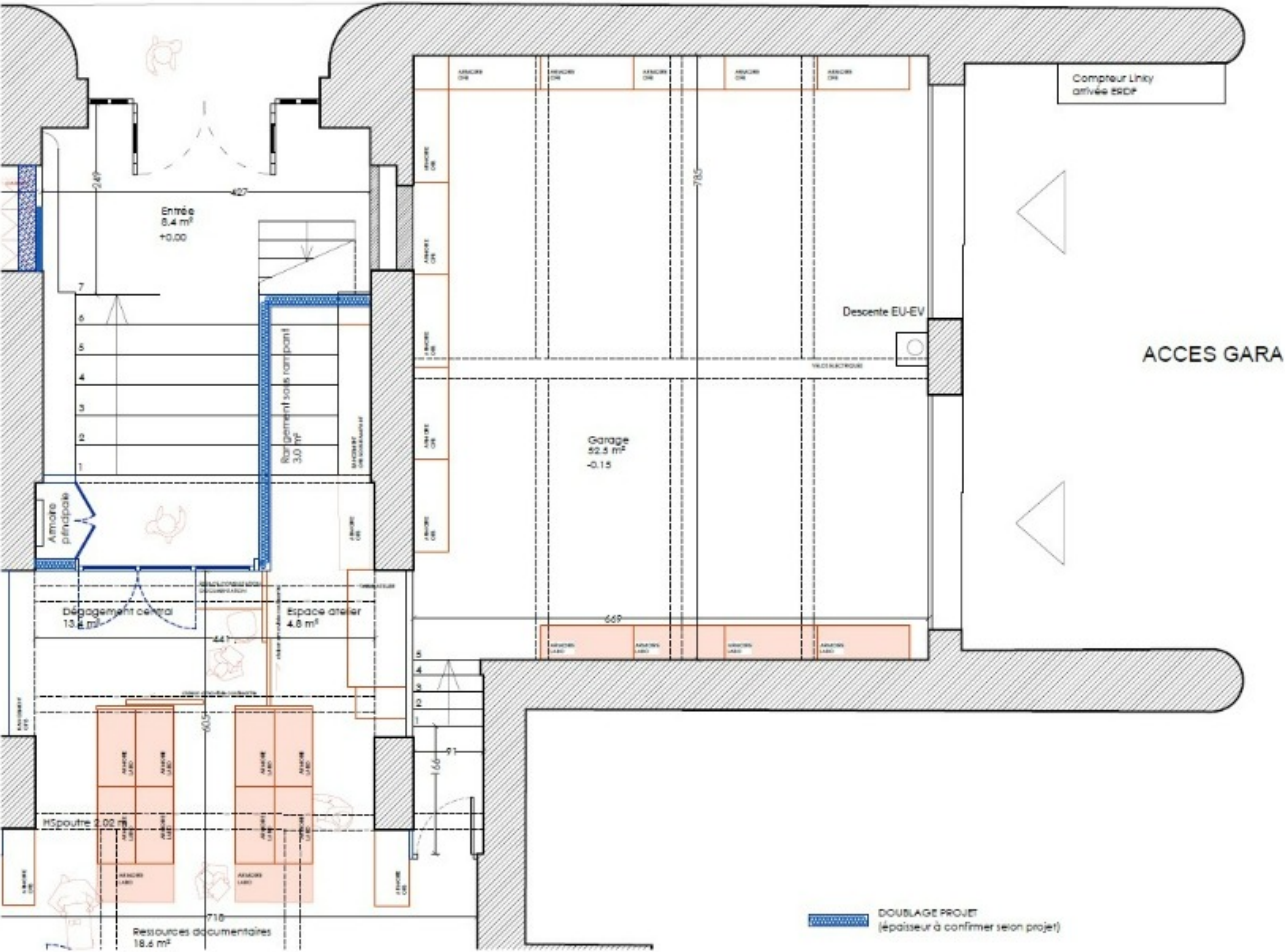
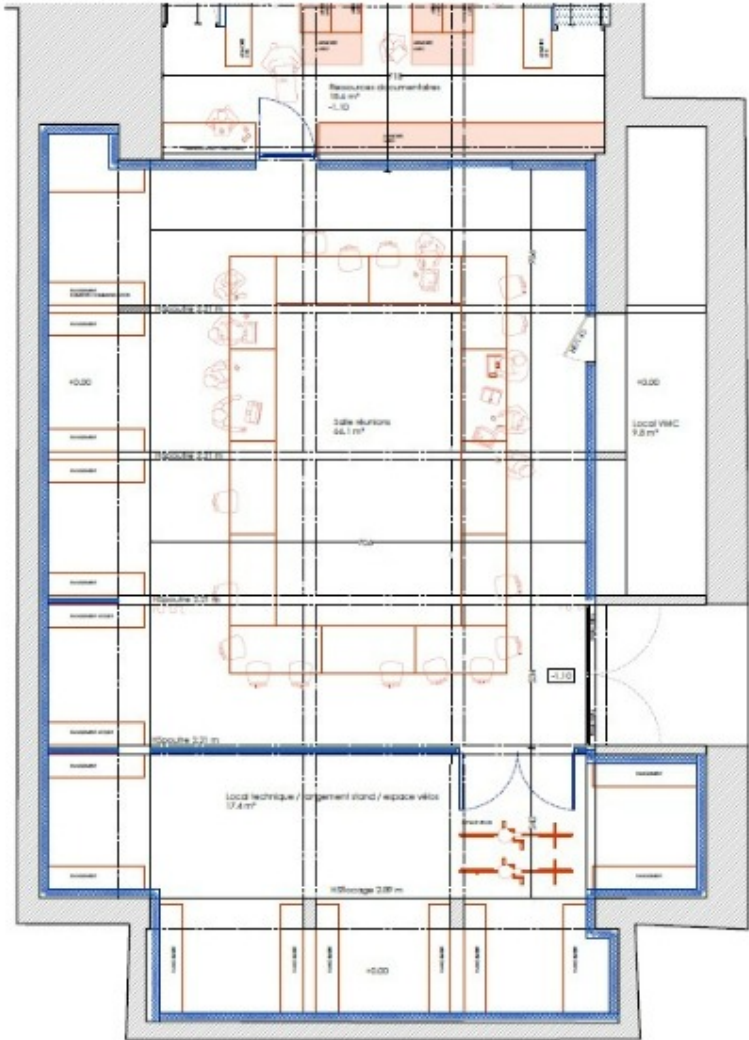


PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation RDC DROITE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	2 / 9
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u>		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	-----------------------	-----------------------	-----------	-------------------	---------------

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation RDC ARRIERE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	3 / 9
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u>		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	-----------------------	-----------------------	-----------	-------------------	---------------

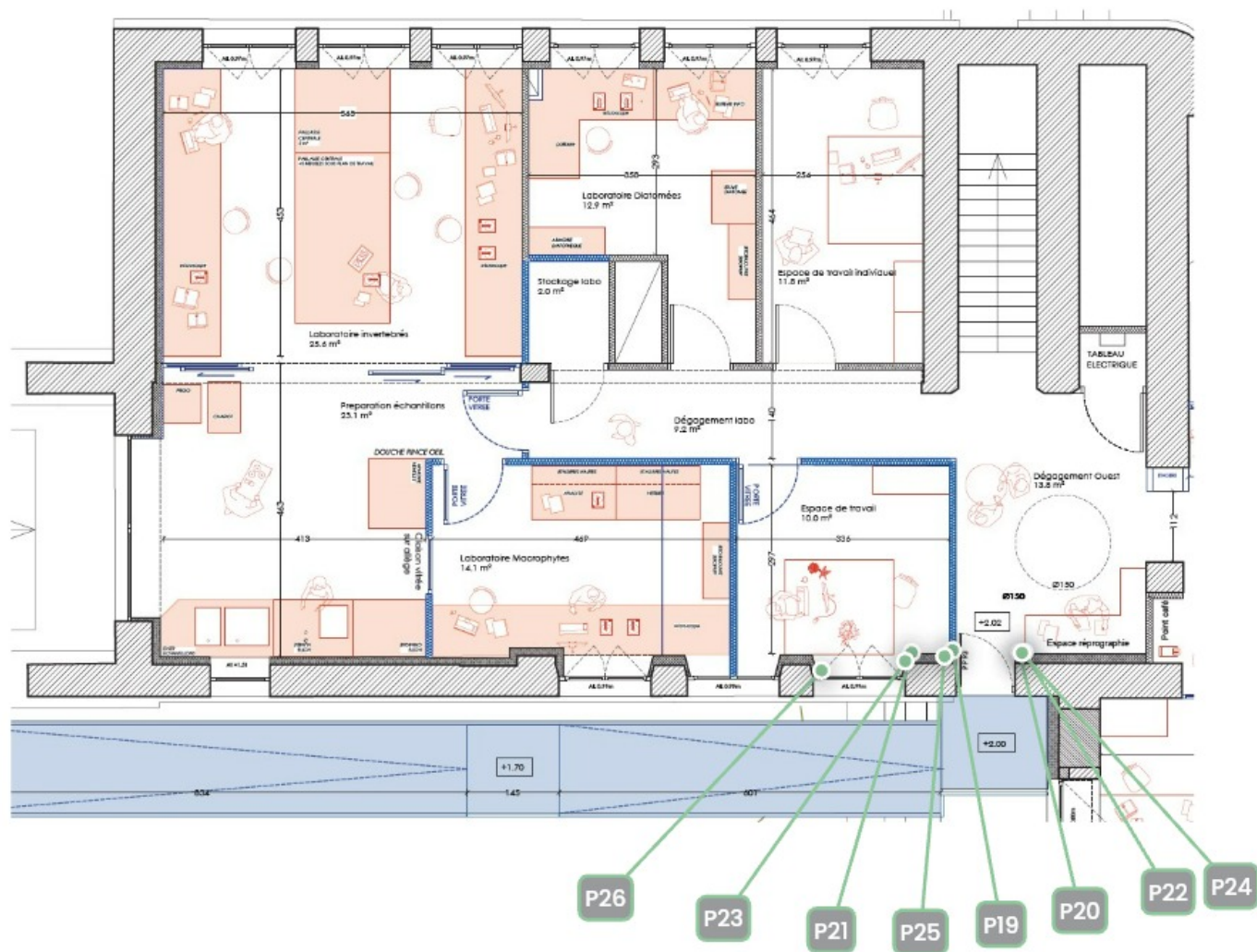
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation R+1 GAUCHE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	4 / 9
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

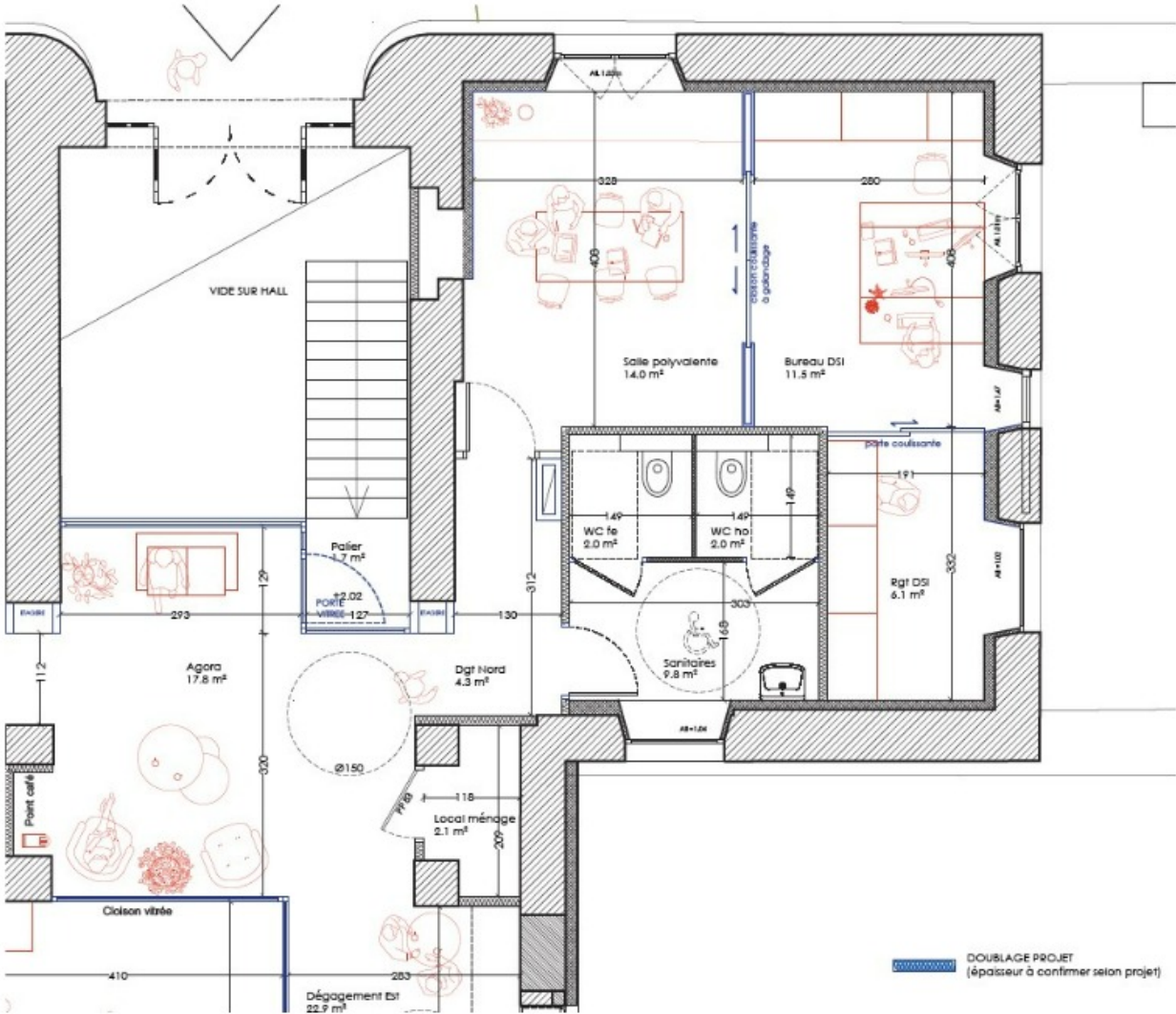
LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

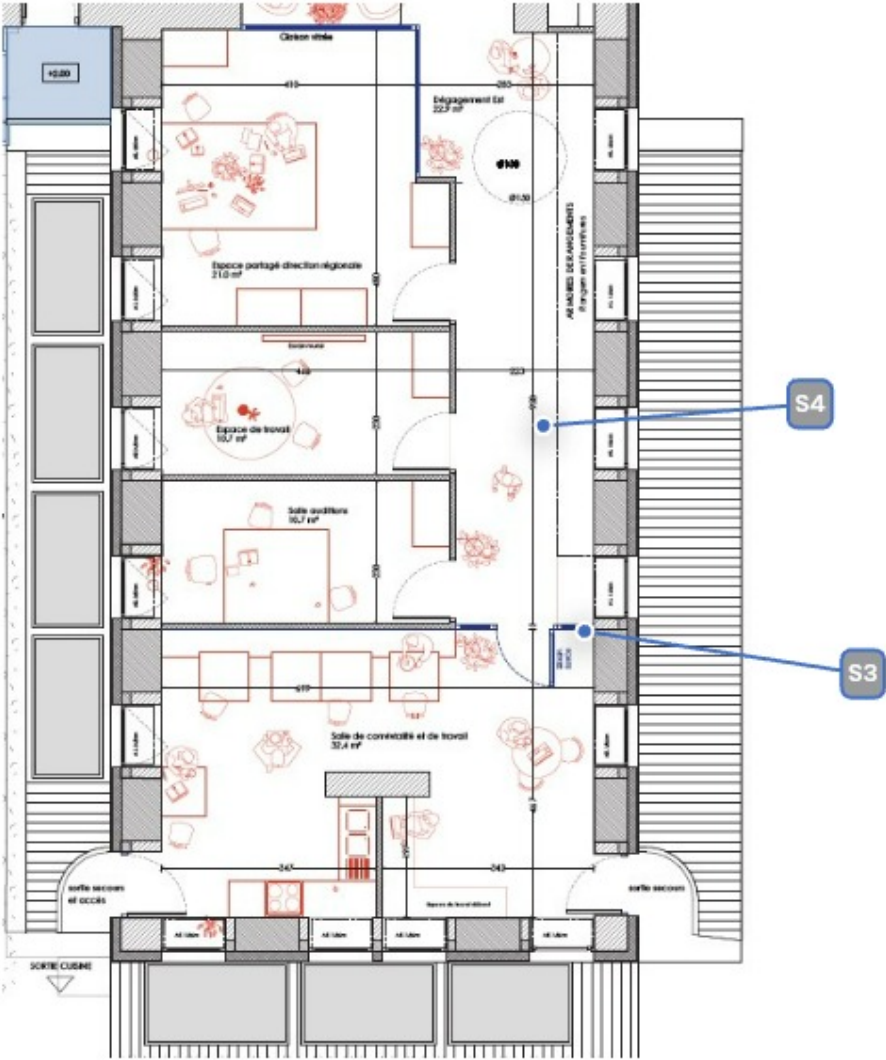
LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation R+1 DROITE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	5 / 9
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	-----------------------	-----------------------	-----------	-------------------	---------------

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation R+1 ARRIERE	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	6 / 9
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

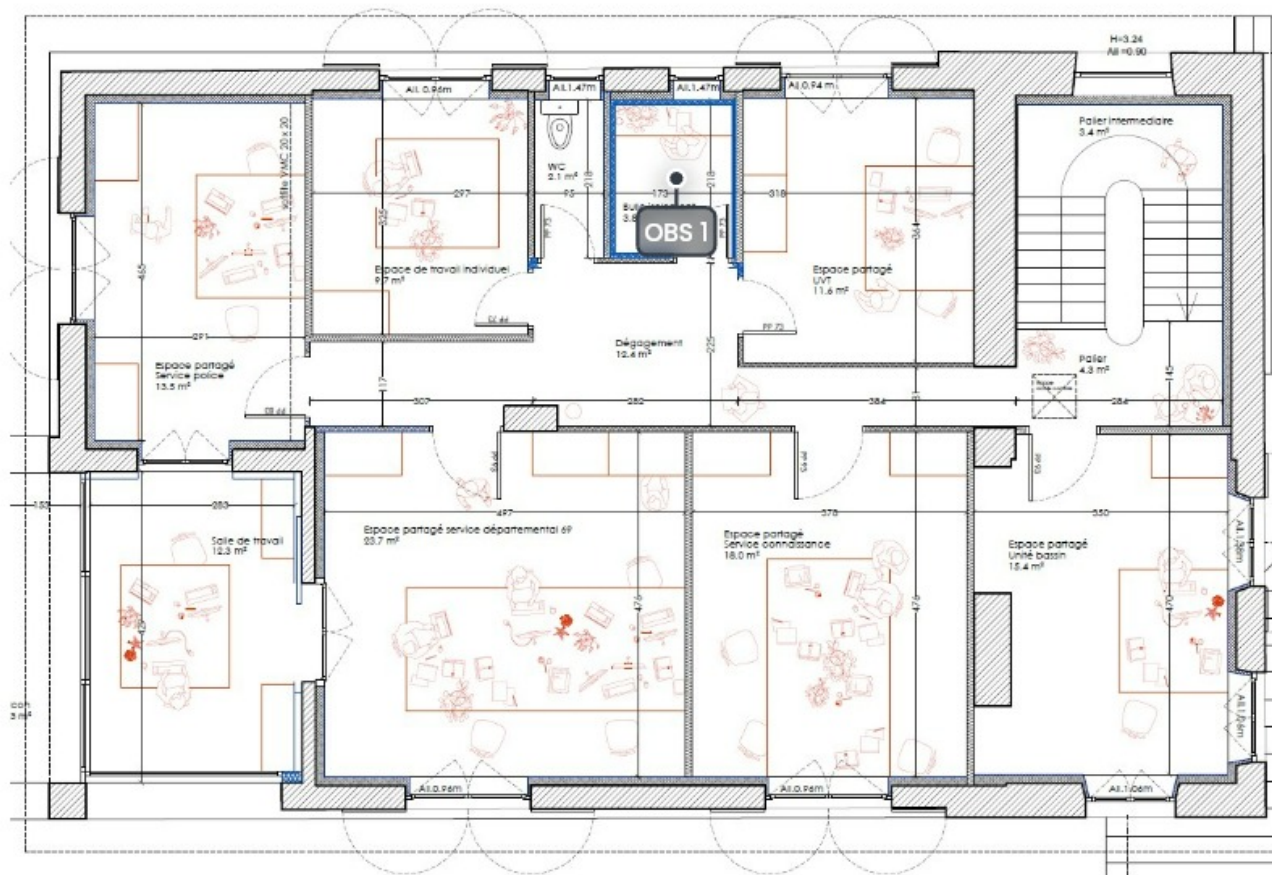
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation R+2	Date visite	Le 20/03/2025
	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	7 / 9
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

LEGENDE ● Prélèvement positif

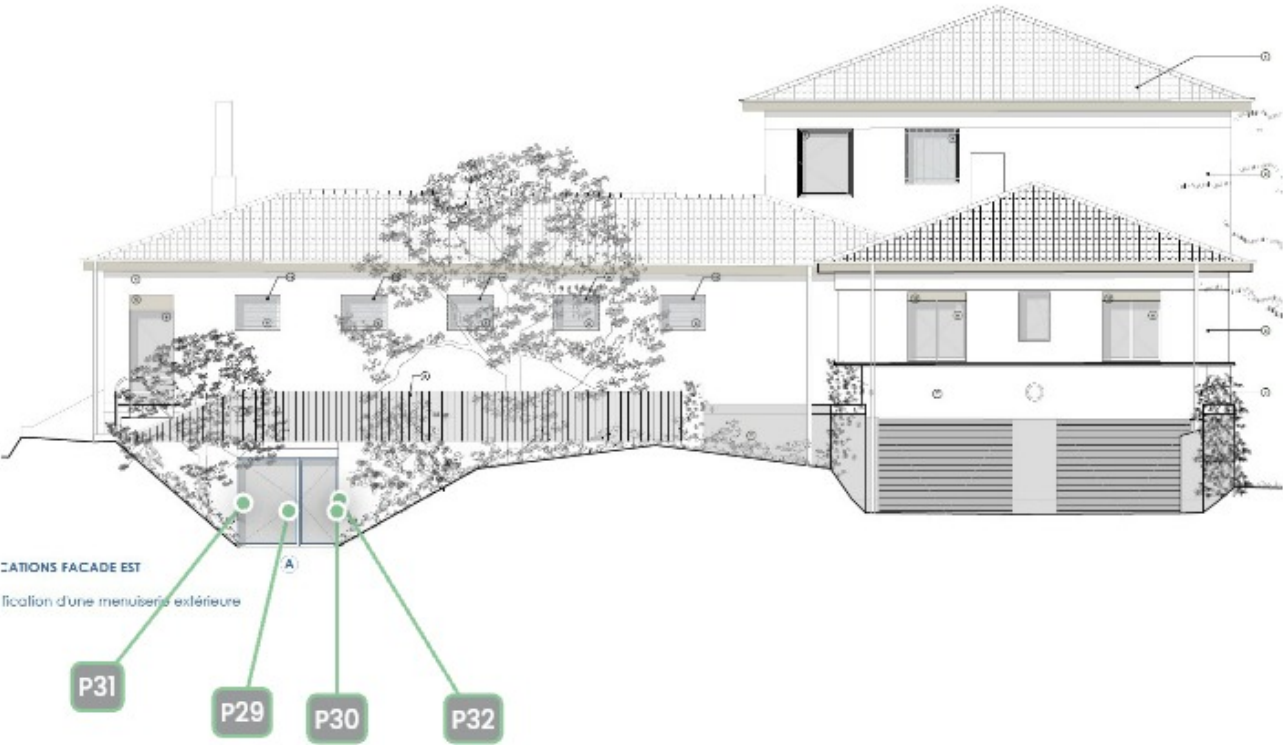
● Prélèvement négatif

 Sondage

Inaccessibilité

● Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation	Date visite	Le 20/03/2025
FACADE EST	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	8 / 9
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u>		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



LEGENDE



Prélèvement positif



Prélèvement négatif



Sondage

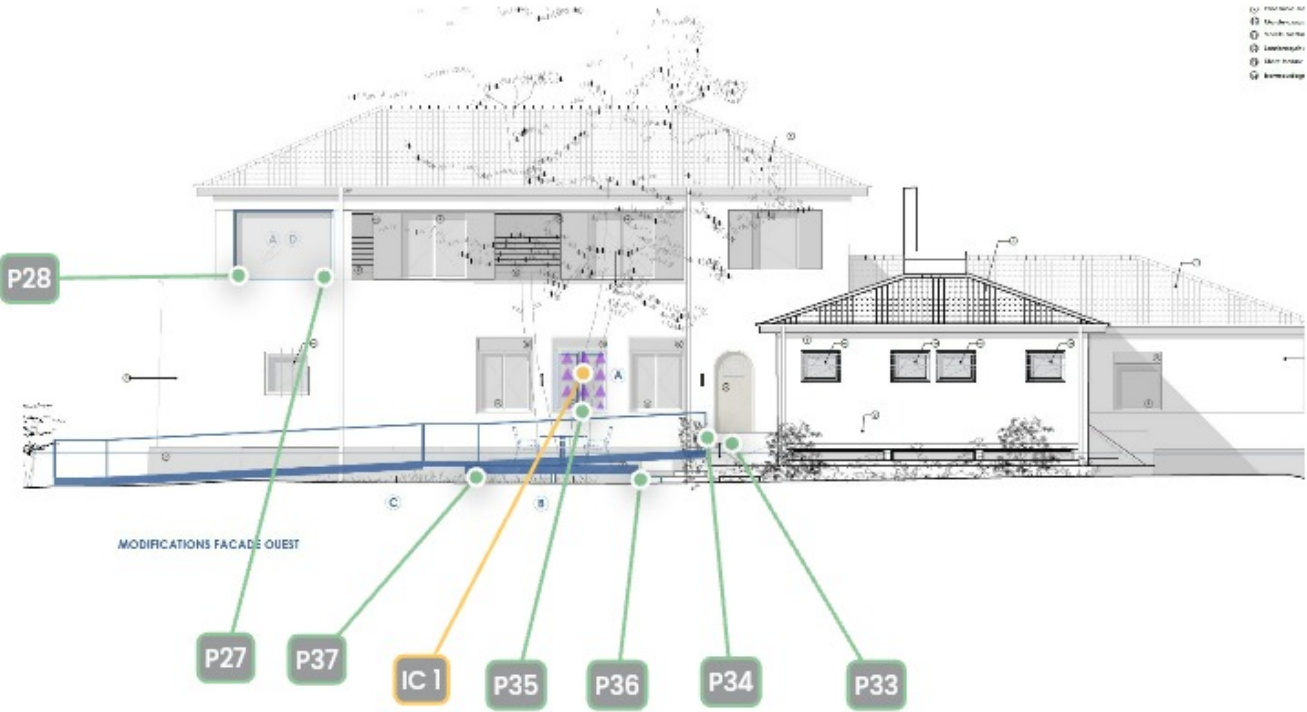


Inaccessibilité



Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Direction Regionale Bron Chemin des Chasseurs 69500 BRON	
Localisation	Date visite	Le 20/03/2025
FACADE OUEST	Auteur	Pierluca CONTI
	N° dossier	25812337/S1/1
	Planche	9 / 9
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



7.9. Rapport d'analyse du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Pierluca CONTI

4 Che du Tronchon

69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SG-016992-01

Date d'émission de rapport : 25/03/2025 15:46

Page1/4

Dossier N° : 25Y008739

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 24/03/2025

Référence dossier Client:1510797822/25812337/S1/1/2_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	BV3MB3408 Réf. Prel : P36 FACADE OUEST/Voiries - (Goudronneux/Noir)	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265

F-42016 Saint-Etienne, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 1591

Portée disponible sur

www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SG-016992-01 Date d'émission de rapport : 25/03/2025 15:46 Page 2/4
 Dossier N° : 25Y008739 Date de réception : 24/03/2025 Date d'analyse : 24/03/2025
 Référence dossier Client: 1510797822/25812337/S1/1/2_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	BV3MB3409 Réf. Prel : P37 FACADE OUEST/Voiries - (Goudronneux/Noir)	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SG-016992-01 Date d'émission de rapport : 25/03/2025 15:46 Page 3/4
 Dossier N° : 25Y008739 Date de réception : 24/03/2025 Date d'analyse : 24/03/2025
 Référence dossier Client: 1510797822/25812337/S1/1/2_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / WJ7Y	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / BRZ8	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-SG-016992-01 Date d'émission de rapport : 25/03/2025 15:46 Page4/4
Dossier N° : 25Y008739 Date de réception : 24/03/2025 Date d'analyse : 24/03/2025
Référence dossier Client:1510797822/25812337/S1/1/2_25812337/1/1

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « - » indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Sylvain Mallet
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton ,CS 40265

F-42016 Saint-Etienne, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Pierluca CONTI
4 Che du Tronchon
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Notre référence : AR-25-SG-017632-01

Numéro de dossier : 25Y008819

Référence de dossier : 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25Y008819-001 - Référence *BV3MB3373 Réf. Prel : P1 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Epais/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-002 - Référence *BV3MB3374 Réf. Prel : P2 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Epais/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-003 - Référence *BV3MB3375 Réf. Prel : P3 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-004 - Référence *BV3MB3376 Réf. Prel : P4 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-005 - Référence *BV3MB3377 Réf. Prel : P5 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-006 - Référence *BV3MB3378 Réf. Prel : P6 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-007 - Référence *BV3MB3379 Réf. Prel : P7 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-008 - Référence *BV3MB3380 Réf. Prel : P8 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-009 - Référence *BV3MB3381 Réf. Prel : P9 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-010 - Référence *BV3MB3382 Réf. Prel : P10 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-011 - Référence *BV3MB3383 Réf. Prel : P11 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige, Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-012 - Référence *BV3MB3384 Réf. Prel : P12 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige, Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-013 - Référence *BV3MB3385 Réf. Prel : P13 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-014 - Référence *BV3MB3386 Réf. Prel : P14 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-015 - Référence *BV3MB3387 Réf. Prel : P15 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Epais/Vert)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-016 - Référence *BV3MB3388 Réf. Prel : P16 RDC GAUCHE/Revêtements de sol - (Epais/Vert)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-017 - Référence *BV3MB3389 Réf. Prel : P17 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-018 - Référence *BV3MB3390 Réf. Prel : P18 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-019 - Référence *BV3MB3391 Réf. Prel : P19 R+1 GAUCHE/Revêtements de sol - (Linoléum, Dur/Beige, Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-020 - Référence *BV3MB3392 Réf. Prel : P20 R+1 GAUCHE/Revêtements de sol - (Linoléum, Dur/Beige, Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-021 - Référence *BV3MB3393 Réf. Prel : P21 R+1 GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Gris, Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-022 - Référence *BV3MB3394 Réf. Prel : P22 R+1 GAUCHE/Revêtements de sol - (Ciment/Gris, Foncé)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-023 - Référence *BV3MB3395 Réf. Prel : P23 R+1 GAUCHE/Façades lourdes y compris poteaux - (Mastic/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-024 - Référence *BV3MB3396 Réf. Prel : P24 R+1 GAUCHE/Façades lourdes y compris poteaux - (Mastic/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-025 - Référence *BV3MB3397 Réf. Prel : P25 R+1 GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-026 - Référence *BV3MB3398 Réf. Prel : P26 R+1 GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-027 - Référence *BV3MB3399 Réf. Prel : P27 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-028 - Référence *BV3MB3400 Réf. Prel : P28 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-029 - Référence *BV3MB3401 Réf. Prel : P29 FACADE EST/Menuiseries extérieures - (Epais/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-030 - Référence *BV3MB3402 Réf. Prel : P30 FACADE EST/Menuiseries extérieures - (Epais/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-031 - Référence *BV3MB3403 Réf. Prel : P31 FACADE EST/Façades lourdes y compris poteaux - (Compact/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-032 - Référence *BV3MB3404 Réf. Prel : P32 FACADE EST/Façades lourdes y compris poteaux - (Compact/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-033 - Référence *BV3MB3405 Réf. Prel : P33 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux, Dur/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-034 - Référence *BV3MB3406 Réf. Prel : P34 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux, Dur/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25Y008819-035 - Référence *BV3MB3407 Réf. Prel : P35 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT SUD EST SAS
REFERENT SOUS TRAITANT**
EUROFINS ABSE
2 rue Chanoine Ploton
42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01 Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42 Page 1/11
Référence laboratoire N° : 25RI020689 Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819
Reçu au laboratoire le : 25/03/2025 Date de réception : 24/03/2025
Date d'analyse : 26/03/2025
Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25Y008819-001 - BV3MB3373 Réf. Prel : P1 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Epais/Gris)	Matériau semi-dur (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	25Y008819-002 - BV3MB3374 Réf. Prel : P2 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Epais/Gris)	Matériau semi-dur (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	25Y008819-003 - BV3MB3375 Réf. Prel : P3 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 2/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	25Y008819-004 - BV3MB3376 Réf. Prel : P4 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur (gris) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	25Y008819-005 - BV3MB3377 Réf. Prel : P5 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (bleu)(i)	MET / ZHA2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (bleu)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	25Y008819-006 - BV3MB3378 Réf. Prel : P6 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (bleu)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type enduit (bleu)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 3/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
007	25Y008819-007 - BV3MB3379 Réf. Prel : P7 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (bleu)	MET /VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	25Y008819-008 - BV3MB3380 Réf. Prel : P8 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (bleu)	MET /VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	25Y008819-009 - BV3MB3381 Réf. Prel : P9 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Beige)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET /VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	25Y008819-010 - BV3MB3382 Réf. Prel : P10 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Beige)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET /VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET /VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 4/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	25Y008819-011 - BV3MB3383 Réf. Prel : P11 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige, Jaune)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	25Y008819-012 - BV3MB3384 Réf. Prel : P12 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Beige, Jaune)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	25Y008819-013 - BV3MB3385 Réf. Prel : P13 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	25Y008819-014 - BV3MB3386 Réf. Prel : P14 RDC GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 5/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	25Y008819-015 - BV3MB3387 Réf. Prel : P15 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Epais/Vert)	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple (fibreuse) (marron) ; matériau dur (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	25Y008819-016 - BV3MB3388 Réf. Prel : P16 RDC GAUCHE/Revêtement s de sol - (Epais/Vert)	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple (fibreuse) (marron) ; matériau dur (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	25Y008819-017 - BV3MB3389 Réf. Prel : P17 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	25Y008819-018 - BV3MB3390 Réf. Prel : P18 RDC GAUCHE/Plafonds - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	25Y008819-019 - BV3MB3391 Réf. Prel : P19 R+1 GAUCHE/Revêtement s de sol - (Linoléum, Dur/Beige, Jaune)	Matériau souple de type dalle de sol (fibreuse) (beige) ; matériau de type colle (jaune)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 6/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	25Y008819-020 - BV3MB3392 Réf. Prel : P20 R+1 GAUCHE/Revêtement s de sol - (Linoléum, Dur/Beige, Jaune)	Matériau souple de type dalle de sol (fibreuse) (beige) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET / VC7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	25Y008819-021 - BV3MB3393 Réf. Prel : P21 R+1 GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Gris, Foncé)	Matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022	25Y008819-022 - BV3MB3394 Réf. Prel : P22 R+1 GAUCHE/Revêtement s de sol - (Ciment/Gris, Foncé)	Matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	25Y008819-023 - BV3MB3395 Réf. Prel : P23 R+1 GAUCHE/Façades lourdes y compris poteaux - (Mastic/Blanc)	Matériau semi-dur de type plaque (fibreuse) (marron) ; matériau de type colle (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (bleu)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 7/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	25Y008819-024 - BV3MB3396 Réf. Prel : P24 R+1 GAUCHE/Façades lourdes y compris poteaux - (Mastic/Blanc)	Matériau semi-dur de type plaque (fibreuse) (marron) ; matériau de type colle (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	25Y008819-025 - BV3MB3397 Réf. Prel : P25 R+1 GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / XRE5	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
026	25Y008819-026 - BV3MB3398 Réf. Prel : P26 R+1 GAUCHE/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Epais/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / XRE5	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01	Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42	Page 8/11
Référence laboratoire N° : 25RI020689	Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819	
Reçu au laboratoire le : 25/03/2025	Date de réception : 24/03/2025	
Date d'analyse : 26/03/2025		
Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / XRE5	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
027	25Y008819-027 - BV3MB3399 Réf. Prel : P27 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	25Y008819-028 - BV3MB3400 Réf. Prel : P28 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
029	25Y008819-029 - BV3MB3401 Réf. Prel : P29 FACADE EST/Menuiseries extérieures - (Epais/Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (marron)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 9/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	25Y008819-030 - BV3MB3402 Réf. Prel : P30 FACADE EST/Menuiseries extérieures - (Epais/Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (marron)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
031	25Y008819-031 - BV3MB3403 Réf. Prel : P31 FACADE EST/Façades lourdes y compris poteaux - (Compact/Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
032	25Y008819-032 - BV3MB3404 Réf. Prel : P32 FACADE EST/Façades lourdes y compris poteaux - (Compact/Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
033	25Y008819-033 - BV3MB3405 Réf. Prel : P33 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux, Dur/Gris)	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01	Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42	Page 10/11
Référence laboratoire N° : 25RI020689	Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819	
Reçu au laboratoire le : 25/03/2025	Date de réception : 24/03/2025	
Date d'analyse : 26/03/2025		
Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
034	25Y008819-034 - BV3MB3406 Réf. Prel : P34 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux, Dur/Gris)	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
035	25Y008819-035 - BV3MB3407 Réf. Prel : P35 FACADE OUEST/Façades lourdes y compris poteaux - (Granuleux/Beige)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type ciment (gris)	MET / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) couche(s)

(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 11 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-018004-01

Date d'émission de rapport : 27/03/2025 20:42

Page 11/11

Référence laboratoire N° : 25RI020689

Référence de suivi du dossier N° : 25Y008819

Reçu au laboratoire le : 25/03/2025

Date de réception : 24/03/2025

Date d'analyse : 26/03/2025

Référence dossier Client: 25Y008819 - 1510797822/25812337/S1/1/1_25812337/1/1

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 1er juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajoutée dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



Damian Gorlikowski
Chef d'équipe suppléant